



LANCEMENT DU CYCLE DE TRAVAIL et APPEL A PARTICIPATION « Vieillissement, santé et précarité : renforcer les stratégies locales »

> Jusqu'au 4 septembre 2026

Invitation à participer au groupe de travail et à valoriser des projets locaux

Le vieillissement de la population s'accélère en France, avec une augmentation significative du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans les décennies à venir. Les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) commencent dès la naissance et ne font que se cumuler au cours de la vie pour se cristalliser et s'aggraver lorsque l'âge avance. Les personnes âgées les plus vulnérables peuvent être confrontées à une combinaison de difficultés : isolement social, habitat inadapté ou dégradé, précarité économique, mobilité réduite, discriminations liées à l'âge, difficultés d'accès aux soins, maladies chroniques. Ces situations concernent également les proches aidants, eux-mêmes parfois âgés, fragilisés ou en situation d'épuisement. Pour répondre à ces défis, de nombreuses initiatives se développent dans les territoires, portées par les communes, et leur groupement, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les acteurs de la prévention et du soin, les associations locales, mais aussi les départements et les régions...

Les démarches territoriales de santé - notamment les Ateliers Santé Ville (ASV), les Contrats Locaux de Santé (CLS), et les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) - constituent des leviers essentiels pour développer des réponses de proximité, adaptées aux réalités locales et articulées entre la santé, l'urbanisme, l'environnement, la politique de la ville, le secteur médico-social et associatif...

Objectifs du groupe de travail :

A travers ce groupe de travail, l'objectif est de mieux comprendre les enjeux rencontrés sur les territoires et d'identifier le rôle et la plus-value des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM) contribuant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé des aîné-es.

Ce temps de travail vise à réunir des coordinateur·trices de démarches territoriales de santé afin de :

- partager les besoins, les constats et les difficultés observés sur les territoires ;
- échanger entre pairs sur les pratiques, les modes de coopération et les leviers mobilisables localement ;
- mettre en lumière des actions, démarches et coopérations locales visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé qui touchent les aîné-es ;
- identifier collectivement la plus-value des coordinations territoriales de santé ainsi que les pistes d'action et de coopération à développer ou renforcer, en lien avec l'ensemble de l'écosystème territorial.

Cette participation offrira également l'occasion de prendre du recul sur les pratiques existantes, de valoriser les initiatives locales et de nourrir des ressources utiles à d'autres territoires.

Une attention particulière sera portée :

- *aux coopérations entre les différents acteurs ;*
- *aux spécificités des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;*
- *aux territoires ruraux ;*
- *aux territoires ultramarins.*

Qui peut participer ?

Le groupe de travail s'adresse en priorité aux coordonnateur·trices de démarches territoriales de santé - notamment Ateliers santé ville (ASV), Contrats locaux de santé (CLS) et Conseils locaux de santé mentale (CLSM) - impliqué·es, ou souhaitant s'impliquer, sur les enjeux liés au vieillissement, à la santé et à la précarité. Les participant.es seront également invité.es, s'ils et elles le souhaitent, à présenter une action ou un projet développé sur leur territoire. Ces contributions permettront d'alimenter les échanges du groupe de travail et de valoriser des initiatives locales répondant aux critères suivants :

- être mises en œuvre depuis au moins un an ;
- mobiliser plusieurs partenaires ;
- être inscrites dans le cadre d'un Contrat local de santé, un Atelier santé ville ou un Conseil local de santé mentale et avoir bénéficié de la plus-value de cette démarche (mise en réseau, coordination, impulsion, accompagnement, etc.).

Calendrier et modalités pratiques de participation

Deux premières séances du groupe de travail sont d'ores et déjà prévues :

- mardi **3 novembre 2026 après-midi** ;
- jeudi **10 décembre 2026 après-midi**.

Pour participer au groupe de travail, partager une action ou un projet local, ou faire part des enjeux rencontrés sur votre territoire, nous vous invitons à compléter le questionnaire en ligne avant le **4 septembre 2026**.

<https://forms.gle/gx1eGzxsL6rp3p496>

Les réponses permettront de mieux identifier les attentes des participant.es et de repérer les initiatives susceptibles d'être partagées lors des séances.

Pour tout renseignement, contacter **Margaux Fête**, chargée de projets – margaux.fete@fabrique-territoires-sante.org